



Les collectivités en charge de veiller sur nos cours d'eau se mobilisent pour sensibiliser la population à leurs enjeux et richesses.

- Petit guide à l'usage des organisateurs en Nouvelle-Aquitaine -

La Semaine des Rivières devient interrégionale.

La Région Nouvelle-Aquitaine s'associe à la Région Centre-Val de Loire et aux agences de l'eau Loire-Bretagne, Seine-Normandie et Adour-Garonne pour mettre en lumière et faire connaître le travail conduit par les collectivités pour préserver le bon état écologique de nos rivières, et découvrir grâce à des animations ludiques et variées, les richesses et les charmes de nos eaux...

L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre à la protection des milieux aquatiques et au rôle majeur joué par les acteurs locaux dans ce domaine.

Comment ?

Les collectivités sont invitées à créer un ou plusieurs événements permettant de communiquer auprès de la population sur les enjeux liés à la rivière.

Pour qui ?

La Semaine des Rivières s'adresse à tous les publics. A vous de cibler en fonction de vos intérêts locaux et de votre capacité à mobiliser.

Grand public, scolaires, groupe d'acteurs, élus, randonneurs, riverains. Groupe fermé, ouvert, sur inscription ou sans.

Que proposer ?

Un petit bout de votre expérience, une immersion dans votre métier. Là encore, tout est possible.

Une randonnée au bord de l'eau, une sortie dans une zone humide, une visite sur un site restauré ou en projet, un chantier participatif, un nettoyage de berges, une opération en lien avec les espèces exotiques envahissantes, une pêche aux insectes aquatiques, une découverte des poissons et batraciens, une démonstration de pêche électrique, une intervention en classe, un ciné-débat, une consultation du public animée, une visite de chantier, une conférence en ligne, la signature d'un PPG ou d'un contrat territorial, une descente en kayak, un concours photo ou de dessin...

Qui réalise l'action ?

Vous, un agent, un élu, une association locale pouvant parler des enjeux et des actions que vous entreprenez en faveur des milieux aquatiques.

Comment communiquer ?

Nous vous proposons un rendez-vous identifié la première semaine de juin du dimanche au dimanche pour densifier l'effort de communication et créer un élan commun.

Téléchargez, les supports de communication à adapter à votre évènement (une affiche, un bandeau web/mai - un logo, un communiqué de presse long et court (à réutiliser pour la presse locale, facebook, site web... complété de vos informations), un site internet permettant de créer et localiser votre évènement sur une carte commune.

Comment s'y prendre ?

Pour inscrire votre évènement dans la Semaine des Rivières en Nouvelle-Aquitaine :

En cliquant sur « Edition » créez votre évènement et renseignez les champs utiles en suivant le lien :

https://lizmap.observatoire-environnement.org/lm/index.php/view/map/?repository=semaineriviere&project=semaine_rivieres

Localisez votre action et renseignez les champs permettant au public de vous retrouver. Vous pourrez modifier ou supprimer ce que vous écrirez.

Une fois enregistré, Le CPIE recevra un mail annonçant le renseignement d'un nouvel évènement et validera sa mise en ligne publique. Pensez à renseigner vos coordonnées et en particulier votre contact mail pour vous en faire la confirmation.

Voici la « carte de visualisation » à relayer dans votre communication :

<http://u.osmfr.org/m/314386/>

Pour télécharger les documents de communication : [http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/outil-\(3_19\).html](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/outil-(3_19).html)

Conseils pour accompagner vos premiers pas dans la Semaine des rivières en Nouvelle-Aquitaine

N'hésitez pas à vous appuyer sur les 10 ans d'expérience en Centre-Val de Loire en vous inspirant de leur programmation sur <https://nature.regioncentre-valdeloire.fr/motscles/semaine-des-rivieres/>

Vous pouvez consulter la Gazette n°52 « communiquons ! » qui pourrait vous donner quelques idées :

<http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/109/58/GAZETTE-Riviere-n52BD.pdf>

Pour vous assurer d'une participation minimum permettant de maintenir l'action, appuyez-vous sur un noyau de participants déjà constitué (ex : club de randonnée, le comité des fêtes, un centre social, etc... et ouvrez l'évènement à d'autres personnes. A minima ce noyau, sera présent et permettra la tenue de l'évènement. Vous pouvez aussi établir un système de réservation.

Annoncer l'évènement dans la presse, facebook, etc. est un plus non négligeable. Appuyez-vous sur les élus de vos structures pour diffuser l'info dans les communes et identifier des relais.

Vous pouvez vous faire aider par les associations qui œuvrent dans le champ de l'éducation à l'environnement proche de chez-vous pour vous épauler. Pour les trouver voici les têtes de réseau : <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/> - www.grainepc.org - www.sevelimousin.fr

Il est possible faire coup double et de labelliser « Semaine des Rivières » un évènement compatible que vous organisez par ailleurs, par exemple, pour la fêtes des mares ou la Semaine du Développement durable qui tombent cette année à la même époque.

Pensez aussi à valoriser le résultat de cette action en invitant la presse locale ou à lui en faire un petit retour avec une jolie photo pour faire connaître l'initiative et toucher encore un peu plus de monde.

Vous pouvez contacter l'animateur réseau pour toute question :

Jérôme CLAIR - 05 49 91 71 54 - cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr

Merci par avance aux collectivités pionnières dans le développement de la Semaine des rivières en Nouvelle-Aquitaine, sans qui, cette proposition n'aurait que peu de sens.

*Évènement organisé par les collectivités
avec l'appui du réseau des TMR et le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine,
l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'agence de l'eau Adour-Garonne).*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

*Avec l'aimable autorisation de la Région Centre-Val de Loire, initiatrice de la Semaine des rivières
et le soutien technique de l'ARBNA pour la cartographie.*